

# Les Échos Lauranais

Février  
2015



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## EDITO

À Paris, le mercredi 7 janvier 2015, vers 11h30, deux hommes armés de fusils d'assaut pénètrent dans les locaux du siège du journal satirique Charlie Hebdo et y tuent onze personnes. Une douzième victime est froidement tuée au cours de leur fuite par les deux criminels qui seront abattus deux jours plus tard par le GIGN.

Parallèlement, un de leurs complices assassine le lendemain jeudi une jeune policière à Montrouge puis, vendredi, tue quatre personnes au cours d'une prise d'otage qui se termine par la mort du forcené. Au total, 17 personnes seront assassinées.

Ces événements ont un retentissement considérable, aussi bien en France que dans le monde entier. Partout, sont organisées des manifestations de soutien. Le dimanche 11 janvier, des marches se déroulent à travers le pays. A Paris, ce sont plusieurs millions de personnes qui ont tenu à affirmer leur solidarité envers les victimes et leurs proches et leur volonté de défendre ensemble les valeurs essentielles qui sont le socle de notre République. Liberté, égalité, fraternité mais aussi laïcité sont les vertus cardinales de notre démocratie.

Je reste persuadé que ces manifestations constituent un moment fort dans l'histoire du peuple français tout entier, que certains intellectuels désabusés voudraient croire frileux et pessimiste, condamné à la soumission et à l'apathie. Sans pour autant me bercer de douces illusions, j'espère que cette journée aura, du moins pour un temps, fait reculer le spectre de la discorde qui menace toujours notre société plurielle.

Jean Loubat, Maire de Laure

### ■ CÉRÉMONIE À L'ÉCOLE ■

A la demande de Madame la Ministre de l'Éducation nationale, une cérémonie d'hommage aux victimes et de recueillement a été organisée le jeudi 8 janvier, dans toutes les écoles françaises à la suite des attentats.

Chaque enseignant a tout d'abord expliqué les faits à sa classe, en utilisant les mots compréhensibles par les enfants, puis évoqué les valeurs qui sont le fondement de notre pacte républicain.

Ensuite, élèves et enseignants ont été rejoints sous le préau par les parents d'élèves et les élus. Après une ultime prise de parole, une très émouvante minute de silence a été observée.

### ■ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ■

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars 2015. Sans attendre le dernier moment, tout électeur susceptible d'être absent le jour du vote peut utiliser le vote par procuration et se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche s'effectue auprès des services de police ou de gendarmerie.

### ■ COMPORTEMENTS INADMISSIBLES ■

Depuis quelques temps, des dégradations sont commises sur du mobilier urbain, des cabines téléphoniques, des fleurissements, etc. D'après des témoignages, ces méfaits sont, en général, commis par de jeunes enfants en début de soirée.

Il est expressément demandé aux parents, pénalement responsables, de veiller au bon comportement de leurs enfants. La collectivité ne peut accepter plus longtemps de tels agissements. Les Services de Gendarmerie sont prévenus.

D'autre part, durant les vacances de la Toussaint, la municipalité a fait procéder à l'installation d'un terrain de sport à l'in-

térieur du groupe scolaire. Cet équipement répond aux normes de sécurité conformes à un usage normal par de jeunes enfants. Il est, bien entendu, réservé aux élèves de l'école primaire et son utilisation en dehors du temps scolaire est strictement interdite. Le conseil municipal réfléchit à la mise en place d'une aire City Sport qui, elle, sera ouverte à tous.

### ■ ESPACE CINÉRAIRE ■

L'espace cinéraire est maintenant en place et opérationnel.



La commission municipale étudie les tarifs susceptibles d'être appliqués. Elle aide le maire à formaliser un règlement intérieur pour la gestion du cimetière. Les prix des concessions n'ayant pas été revus depuis des décennies, les élus préparent leur actualisation. Rappel : Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont on peut acheter l'usage mais non le terrain. L'acte de concession précise les bénéficiaires ainsi que la durée de validité.

### ■ PARENTS ET FUTURS PARENTS ■

Le savez-vous ? A Laure Minervois, mesdames Marie Gonzalez, Valérie Lair, Laetitia Lamotte, Christelle Laurent, toutes quatre Assistantes Maternelles Agréées par le Conseil Général de l'Aude, sont disponibles pour accueillir vos enfants âgés de 0 à 12 ans. Pour tous renseignements, s'adresser à :  
– Mairie de Laure Minervois  
– Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de Badens  
– Site internet : monenfant.fr

## ■ CARCASSONNE AGGLO ■

Proposer des orientations stratégiques de développement, donner les moyens aux acteurs locaux de travailler ensemble et créer des projets concrets d'aménagement et de développement sur le territoire.

Carcassonne Agglo lance une démarche qui doit déboucher sur l'élaboration d'un projet de territoire. Ce projet, appelé « MON 2020 », permettra de décliner des actions concrètes, concertées et planifiées. C'est dans ce cadre que, le lundi 16 février, à 18h30, une réunion se tiendra au foyer de Laure au cours de laquelle la population sera informée et invitée à donner son avis.

Ce projet ne pourra aboutir que si les habitants et les forces vives du territoire participent à son élaboration.

« Mon 2020 » ne doit pas être seulement le projet de la collectivité, mais le projet de tous, dans lequel chacun pourra se reconnaître.

## ■ RISQUES MÉNAGERS ■

La Préfecture de l'Aude rappelle quelques conseils bien utiles concernant la prévention des incendies et des intoxications. Certaines opérations nécessitent une attention particulière : le ramonage, la détection des fumées, la vérification des installations électriques et de chauffage... Il convient aussi de veiller au bon fonctionnement des appareils pouvant émettre du monoxyde de carbone.

Ne pas oublier qu'au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé.

Attention aux escrocs qui tentent de profiter de l'aubaine en proposant des services imaginaires aux plus crédules. Aucun organisme ne propose la visite de représentants (ni mairie, ni pompiers, ni compagnies d'assurance, ...). De plus, le prix d'un détecteur répondant aux normes ne dépasse pas 20 euros et l'appareil ne nécessite aucune maintenance autre qu'un changement de piles en cas de besoin.

Pour tous renseignements sur ces sujets, une fiche est disponible en mairie ou consulter le site internet de la Préfecture de l'Aude : [www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr)

## ■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CHATS OUBLIÉS LAURANAIS ■

L'assemblée générale de l'association, qui compte 22 adhérents, s'est tenue, le 22 janvier en présence d'une quinzaine de personnes. Quelques extraits :

« Cette année, en plus des soins prodigués et de la nourriture distribuée, nous avons effectué 9 stérilisations et 4 castrations.

Le projet pour 2015 est d'élargir encore le nombre de stérilisations afin de mieux contenir le nombre des félins laissés à l'abandon. Pour cela toutes les bonnes volontés et les dons sont les bienvenus. Nous rappelons que nous travaillons dans l'intérêt général et faisons œuvre de salubrité publique.

Prendre en charge un animal implique des contraintes morales de soins et de nourriture. Un animal est un être vivant, doué de sensibilité et capable de donner de l'amour ».

## ■ AÎNÉS RURAUX ■

A l'issue de l'Assemblée Générale du 15 janvier, voici le nouveau bureau du Club des Aînés Ruraux Lauranais :

Présidents d'honneur : Jean LOUBAT, Maire : André HOULÈS, fondateur.

Président : André CARBONNEL

Secrétaire : Denise LEMOINE

Secrétaire adjointe : Cécile PEDREGOSA

Trésorier : Gérard AVALLONE

Trésorier adjointe : Juliette COLOMER

Membres : A. BRU, G. SARDA, J. BRIOLS, H. BLANC, M.-H. CARBONNEL, H. AVAL-LONE, M. SOULIER.

## ■ PROGRAMME DE RANDOS COOL ! ■

Le club de randonnée pédestre Los Caminaires met en place des activités de RANDO DOUCE.

Destinées à des personnes peu ou pas habituées à marcher ou à qui leur médecin a conseillé une activité physique régulière.

Les sorties se feront sur peu de distance au début, sur terrain plat ou à faible pente et à un rythme adapté aux possibilités de chacun ; le tout, dans la bonne humeur, la convivialité et le plaisir de la découverte. Une réunion d'information se tiendra le mardi 10 février à 18h45 à la salle des Associations.

Renseignements auprès d'Évelyne : 09 50 64 47 88

# AGENDA

## Samedi 7 février au foyer - 21h

Loto des sapeurs-pompiers.

## Samedi 14 février au foyer

L'association Eveil et Loisirs, confortée par l'engouement des cinéphiles lauranais, organise une deuxième soirée cinéma et même améliore l'offre en tenant compte des vacances scolaires.

– **A 16h**, une première séance sera dédiée aux enfants. Au programme : Paddington. Comédie franco-britannique réalisée par P. King qui mêle animation et prises de vues réelles, sortie en 2014. Il s'agit d'une adaptation des aventures de l'Ours Paddington. Durée 95 minutes.

A l'issue de la projection, un goûter sera offert aux jeunes spectateurs.

– **A 21h**, un second film, récemment sorti dans les salles, est proposé aux plus grands : « Une heure de tranquillité » avec Christian Clavier Fabrice Luccini, Carole Bouquet...

Michel est un passionné de jazz. Ce matin-là, il vient juste de dénicher un album rare qu'il projette d'écouter tranquillement dans son salon. Il ne demande pas grand-chose : juste une petite heure de tranquillité. Mais le monde entier semble en avoir décidé autrement !

Entrée 3,50 euros, vente de café et boissons à l'entracte... A l'occasion de la Saint Valentin, l'Association vous invite à l'issue de la projection à vous retrouver autour d'un verre...

## Du 17 au 26 février : Exposition

A l'heure où la France commémore le centenaire de la Première Guerre mondiale, il s'agit de se replonger, au travers des carnets de Louis Barthas, dans l'enfer de ces années de feu et de sang.

La publication par Rémy Cazals en 1978 des carnets de guerre de Louis Barthas, le tonnelier de Peyriac Minervois et simple caporal, eut un grand retentissement.

Vernissage de l'exposition qui se déroulera le mardi 17 février à 18h au foyer de Laure. De 18 au 26 février, l'exposition sera visible dans la salle du Conseil municipal tous les jours ouvrables de 8h à 19h.

## Samedi 28 février au foyer - 21h

Loto du Haut-Minervois Olympique.